



Secteur

médico-social

V.A.E.

Validation des Acquis par Expérience

2024 - 2025



mini 24H



**Point information sur
demande de RDV
individuel**



CERTIFICATIONS

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant de Niveau IV.

Code RNCP : 35830-DE-Aide-Soignant

Nom du certificateur : ministère de la Santé et de la Prévention

Date de Publication : 28/07/2021

Date d'Enregistrement RNCP : 28/07/2021

Date d'Echéance de l'Enregistrement : 01/09/2025

INDICATEURS 2023 2024 (28 candidats depuis 2020)

Taux de réussite global : 70% (9/13)

- DE AS : 60% réussite (3/5)
- DE AES : 100% réussite (1/1)
- DE ME : 75% réussite (3/4)
- DE ES : 100% réussite (2/2)
- DE AMP : 100% réussite (1/1)

OBJECTIFS EN APTITUDES ET COMPETENCES

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Liste de compétences

- 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

RNCP35830BC02 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Liste de compétences

- 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

RNCP35830BC03 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Liste de compétences

- 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

RNCP35830BC04 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Liste de compétences

- 8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

RNCP35830BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Liste de compétences

- 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification figurant dans l'annexe II ou par VAE

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Entretien final avec le jury de certification selon la convocation reçue par le candidat du certificateur compétent.



MODALITES D'ACCES DU NOUVEAU PARCOURS France VAE (pré requis)

À la suite de la publication de la loi Marché du Travail de décembre 2022, la Validation des Acquis de l'Expérience a connu d'importants changements. Un nouveau parcours, mis en place par France VAE, a vu le jour pour appliquer ces changements.

Ce nouveau parcours, plus simple et plus rapide, permet notamment d'être accompagné dès l'envoi de sa candidature. « À ce jour, et en attendant la mise en œuvre complète de la réforme, un candidat doit remplir plusieurs conditions pour pouvoir réaliser un parcours France VAE.

La situation du candidat

Premièrement, pour suivre un parcours France VAE, le candidat doit nécessairement : résider en France et avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

Les statuts concernés

Deuxièmement, le parcours France VAE est accessible à toutes les personnes ayant l'un des statuts suivants :



Salariés du
secteur privé



Demandeurs
d'emploi



Bénévoles



Proches aidants

💡 Attention, pour le moment, les salariés du secteur public ne sont pas concernés par cette réforme qui devra être retranscrite dans le code général de la fonction publique.

Enfin, si les conditions précédentes sont remplies, le candidat devra ensuite vérifier si le diplôme qu'il vise est accessible par le parcours France VAE.

À ce jour, le parcours France VAE concerne environ 200 diplômes, répartis dans quatre secteurs d'activité : le sanitaire et social, la grande distribution, la métallurgie et le sport

💡 A ce jour, un candidat qui n'appartient pas à l'un de ces quatre statuts et/ou qui vise un diplôme qui n'est pas sur cette liste, n'est pas encore éligible au parcours France VAE. Il devra se rendre sur <https://vae.centre-inffo.fr/> pour suivre le parcours mis en place avant la réforme de 2022.

Les certificateurs sont : ministère de la Santé et des solidarités, Académie de Grenoble.

Les accompagnements (quelque soient les options) se répartiront au maximum sur 1 an. Les dates seront prédéfinies lors de la contractualisation. Plan de recrutement consultable sur le site internet

Un rendez-vous individuel est proposé de façon à présenter l'accompagnement, établir l'évaluation diagnostic et de proposer une évaluation formative.

CONDITIONS DE REUSSITE

L'assiduité, l'investissement et l'engagement sont les clés de la réussite pour cette démarche.

À la suite de l'entretien de certification, le candidat peut :

- valider tous les blocs de compétences,
- valider une partie des blocs de compétences ou aucun blocs, proposition à l'apprenant d'un rdv afin d'accompagner le candidat soit à la possibilité de se représenter le dossier à la session suivante soit de trouver des sessions de formations des blocs de compétences non validés. Les blocs déjà acquis sont obtenus à vie.



DEBOUCHES

Poursuites d'études :

Accessibilité aux formations :

FILIÈRE		Quantité 3		
Santé				
135	35830	Diplôme d'Etat Aide soignant - DEAS		Diplôme d'Etat (DE)
136	35832	Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture - DEAP		Diplôme d'Etat (DE)
137	36775	Master Management des organisations de santé		Master

FILIÈRE		Quantité 25		
Social				
138	492	Diplôme d'Etat Moniteur éducateur - DEME		Diplôme d'Etat (DE)
139	4503	Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale - DETISF		Diplôme d'Etat (DE)
140	12296	Bac Professionnel Accompagnement, soins et services à la personnes Option A : à domicile		Bac Pro
141	12301	Bac Professionnel Accompagnement, soins et services à la personnes Option B : en structure		Bac Pro
142	13905	Bac Professionnel Services aux personnes et territoires - SPAT		Bac Pro
143	28048	CAP Accompagnant éducatif petite enfance - AEPE		CAP
144	34824	Diplôme d'Etat d'Assistant de service social		Diplôme d'Etat (DE)
145	34825	Diplôme d'Etat Educateur spécialisé - DEES		Diplôme d'Etat (DE)
146	34826	Diplôme d'Etat Conseiller en économie sociale et familiale - DEESF		Diplôme d'Etat (DE)
147	34827	Diplôme d'Etat Educateur jeunes Enfants - DEEJE		Diplôme d'Etat (DE)
148	35028	Titre professionnel Agent de service médico-social - ASMS		Titre Professionnel (TP)
149	35506	Titre professionnel Assistant de vie aux familles - ADVF		Titre Professionnel (TP)
150	35513	BUT Carrières sociales : coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux - CS		BUT
151	35993	Titre professionnel Responsable coordonnateur service à domicile - RCSD		Titre Professionnel (TP)
152	36004	Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social - DEAES		Diplôme d'Etat (DE)
153	36805	Titre professionnel Secrétaire assistant médico social - SAMS		Titre Professionnel (TP)
154	36836	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - CAFE...		Certificat d'aptitude (CA)
155	36938	BTS Economie sociale et familiale - ESF		BTS
156	37274	Titre professionnel Conseiller en insertion professionnelle - CIP		Titre Professionnel (TP)
157	30080	Licence professionnelle Intervention Sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle		Licence Professionnelle
158	37676	Diplôme d'Etat Educateur spécialisé - DEES		Diplôme d'Etat (DE)
159	37675	Diplôme d'Etat Assistant de service social - DEASS		Diplôme d'Etat (DE)
160	37679	Diplôme d'Etat Educateur jeunes enfants - DEEJE		Diplôme d'Etat (DE)
161	36788	Bac Professionnel Services aux personnes et animation dans les territoires		Bac Pro
162	37715	Titre professionnel Assistant de vie aux familles		Titre Professionnel (TP)

Métiers :

Secteurs d'activités :

L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne

Type d'emplois accessibles : Aide-soignant

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique.

Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R. 4311-3 à R. 4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

L'accompagnement sera organisé dans le but de favoriser l'attention, la concentration, l'expression orale et écrite.
L'équipe pédagogique :

- ° proposera dans un premier temps, une réunion collective où sera évoqué le dispositif V.A.E.,
- ° précisera le projet du candidat et confirmera la certification choisie,
- ° élaborera et enverra le dossier de faisabilité du candidat au certificateur,
- ° planifiera des moments individuels et/ou de groupe en présentiel ou à distance (référentiel métier, réflexion approfondie, compréhension des attendus ...) afin d'analyser de façon constructive, aidera au choix des situations présentées, concevra des parcours pouvant inclure des actes de formations courts et des périodes d'immersion en structure,
- assurera l'accompagnement méthodologique de l'apprenant avec un examen blanc, à avoir les clés en main afin de réussir son entretien oral en l'aidant à gérer le stress (entre autres).

Une équipe pédagogique expérimentée :

Nos formateurs sont tous des professionnels confirmés du milieu socio-éducatif et/ou paramédical et formés à l'accompagnement VAE.

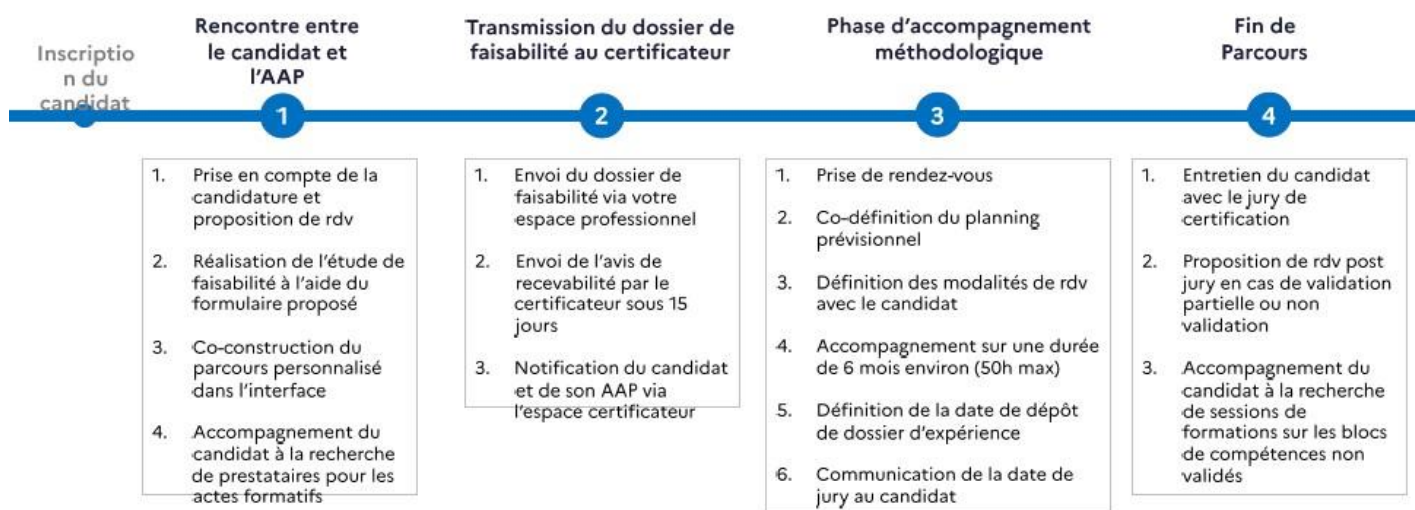
Référente accompagnement V.A.E : Mme POURCEL

V.A.E Accompagnement des métiers filière « sociale » : Mme POURCEL (DE ME/ES)

V.A.E Accompagnement des métiers filière « santé » : Mme BILLON (IDE) et Mme QUINTEAU (IDE bloc opératoire).

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le détail du parcours d'accompagnement



Le dossier d'expérience sera envoyé au certificateur. Le candidat sera alors convoqué par le certificateur en fonction de la réunification des jurys. Le calendrier des différentes convocations vous sera communiqué par le certificateur directement .



QUEL FINANCEMENT du parcours VAE ?

Architecte de parcours (construction du parcours + suivi administratif et financier + entretien post-jury	Forfait	300 €
Accompagnement individuel	De 0 à 30 heures	70 €
Accompagnement collectif	De 0 à 20 heures	35 €
Complément formatif	De 0 à 70 heures	25 €

- Le parcours est à adapter au besoin du candidat (objectif de certification, de son profil et de sa situation),
- Le nombre d'heures précisées dans le tableau correspond à la prescription maximale possible,
- En cas d'abandon du candidat, la facturation est établie en fonction du service fait,

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de l'accompagnement :

Lycée privé du Guiers Val d'Ainan 38480 Pont de Beauvoisin

Service Formation Continue : Tel. 04 76 37 21 20 – poste n°4 / email : formation-continue@lyceeduguiers.fr

Site internet (renseignements et préinscriptions) : www.lyceeduguiers.fr

Responsable CFC/CFA : Mme ROUX Mylène – Tel. direct 04.76.06.89.14 / email : mylene.roux@lyceeduguiers.fr

Référente handicap : Mme POURCEL Anne-Laure email : anne-laure.pourcel@lyceeduguiers.fr

Toute l'équipe pluridisciplinaire du centre de formation continu et par apprentissage s'engage du fait de son savoirfaire et son savoir-être à adapter au mieux son contenu pédagogique et à rendre accessible les différentes formations : accessibilité des locaux, accessibilité matériels, accessibilité pédagogique...

Horaires : 8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Possibilité de restauration sur place (self ou salle hors sac) et d'internat : nous contacter pour plus de précisions.

Matériel nécessaire pour la formation : matériel de prise de cours, clé USB, adresse email